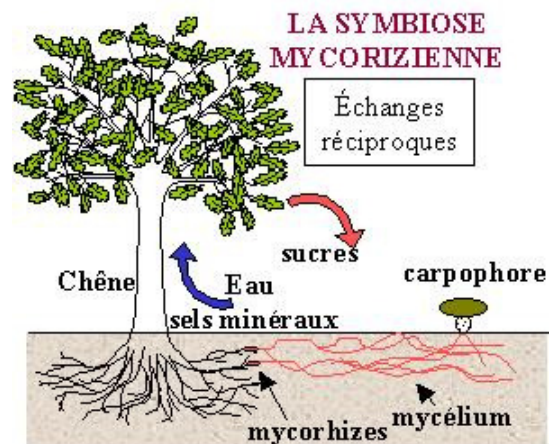


Distribution de mycorhize

Au cours de l'été 2010, le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité a pris l'initiative de sensibiliser les riverains à l'utilisation de mycorhize en distribuant gratuitement des petits sachets aux riverains intéressés dans le cadre de la mise en œuvre du *Programme de protection des lacs*.

Sommairement, les mycorhizes s'associent aux racines des plantes afin de recueillir des sucres tandis que les plantes profitent de l'association symbiotique afin de recueillir davantage de nutriments (sels minéraux, phosphore, azote, etc.). Vous trouverez ci-inclus un schéma qui illustre bien l'association symbiotique connue entre les plantes et les mycorhizes.

Étant donné que les mycorhizes ne sont ni des pesticides et ni des fertilisants, leur utilisation est autorisée dans la bande de protection riveraine. L'usage de ces champignons peut s'avérer fortement utile lorsqu'une plantation doit être effectuée dans un sol pauvre en nutriments et en eau (ex. sol sablonneux). Compte tenu que plusieurs riverains se plaignent de la croissance lente des végétaux riverains récemment plantés, l'ajout de mycorhizes sous les racines lors d'une plantation est une alternative efficace aux fertilisants qui n'entraînent aucune conséquence négative sur la qualité de l'environnement.



Référence : <http://lescepes.free.fr/index.php?page=savoir/symbiose&lg=>

Étant donné que le compost ne peut être utilisé dans la rive, la promotion d'éléments naturels pouvant contribuer à l'amélioration de la croissance des plantes est une alternative intéressante pour les riverains qui cherchent à améliorer la croissance de leurs végétaux.

Les sachets de mycorhizes restants de 2010 seront distribués en 2011 lors de la distribution gratuite d'arbres et d'arbustes qui se tiendra probablement vers la fin mai (samedi AM) au garage municipal situé derrière l'Hôtel de Ville. Par ailleurs, si vous êtes intéressés à faire l'essai de ces champignons racinaires lors de vos prochaines plantations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement par téléphone au 819-688-2161 poste 233 qui vous fera parvenir un échantillon s'il en reste en inventaire.